

# Association Espaces

45 bis Route des Gardes  
92190 Meudon

## ● Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

**BOURSEAU Patrick**

*Commissaire aux Comptes*

8 Allée des Deux Cèdres – 91210 DRAVEIL

Tél : 01 69 40 35 39 - Fax : 01 69 40 11 39

E-Mail : [bourseau.patrick@free.fr](mailto:bourseau.patrick@free.fr)



# ASSOCIATION ESPACES

45 bis route des Gardes

92190 Meudon

\*\*\*\*\*

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2008

\*\*\*\*\*

Mesdames et Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 26 avril 2007, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Espaces, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

*Association Espaces*

## Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

*Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants :

- les comptes présentent un résultat excédentaire de 24 041 € qui tient compte, comme pour les années précédentes, d'un amortissement dérogatoire (et de reprise) ramenant certaines immobilisations corporelles et incorporelles à la valeur Zéro. Cette information figure en annexe au point « Présentation des principales méthodes ». Hors la dotation et reprise d'amortissement qui s'est élevée, globalement, à - 50 335 €, le résultat aurait été de 74 376 € ;
- Ce même résultat tient compte d'une provision du type « Produits à recevoir » relative aux subventions conditionnelles des financeurs que sont l'AESN et le Conseil Régional d'Ile de France (Convention bio-diversité). Le solde financier à percevoir des actions subventionnées par ces organismes n'étant pas à l'heure de l'arrêté des comptes finalisé, une provision, correspondant à la valorisation effectuée à ce jour, a été comptabilisée pour un montant de 398 000 €. Le calcul définitif est en cours de vérification avant envoi aux dits-financeurs ;
- Pour la première fois, vos comptes ont comptabilisé les « Contributions Volontaires » tant des personnes, qu'en biens mis à disposition. Ce point est développé en annexe au titre « Autres informations ». Vous y noterez le chiffrage et la méthode de valorisation retenue. A noter que cet inventaire n'est pas exhaustif mais correspond aux contributions qui ont pu être identifiées, justifiées et valorisées à ce jour. Il est également à noter, toujours au niveau de l'annexe au point « Changement de méthode d'évaluation » que ces contributions volontaires ont eu un impact, tout confondu, sur le compte de résultat à hauteur de l'ordre de 23 300 € ;
- La clôture des comptes n'a pas été, encore cette année, effectuée dans la sérénité attendue, en raison principalement du manque d'anticipation.

En application des dispositions de l'article L 823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Certains services ont connu, encore cette année, des difficultés voire des perturbations dans leur fonctionnement au cours de la période 2008/2009 ce qui a eu des répercussions notables au niveau de la clôture d'exercice. Dans ce contexte, il m'a semblé indispensable d'assurer un contrôle relativement important sur l'ensemble des comptes.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **Vérification et informations spécifiques.**

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des éléments exposés ci-dessus, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Draveil,  
le 17 avril 2009

**P. BOURSEAU**  
Commissaire aux Comptes

# ASSOCIATION ESPACES

45 bis route des Gardes

92190 Meudon

\*\*\*\*\*

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/12/2008

Mesdames et Messieurs les Adhérents,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées. Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Les conventions qui m'ont été fournies sont les suivantes :

- **Association Fnars Ile-de-France** : Le Directeur Général d'Espaces est administrateur, représentant Espaces, de la Fnars Ile-de-france organisme gérant, depuis 2006, les fonds Agefiph. La subvention Agefiph a été en 2008 de 20 597 €.
- **Association Idemu** : Le Directeur Général d'Espaces occupe la fonction d'administrateur à titre personnel. Le montant des prestations fournies par Idemu s'est élevé à 26 400 €.
- **Association régionale Chantier Ecole Ile-de-France** : Le Directeur Technique d'Espaces occupe la fonction d'administrateur et de Vice président, représentant Espaces, Le montant des prestations fournies par Chantier Ecole s'est élevé à 9 200 €.

Fait à Draveil,  
Le 17 avril 2009

**P. BOURSEAU**  
Commissaire aux Comptes

## BILAN

<i>ACTIF</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Immobilisations incorporelles	33 944	29 872	4 072	4 831
Immobilisations corporelles	644 725	332 805	311 920	283 270
Immobilisations financières	35 175		35 175	32 399
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>713 844</b>	<b>362 678</b>	<b>351 167</b>	<b>320 500</b>
Avances, acomptes versés				1 934
Clients et comptes rattachés	174 474	8 132	166 342	175 120
Autres créances	1 409 034		1 409 034	1 110 017
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	71 029		71 029	139 800
Charges constatées d'avance	34 019		34 019	25 824
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 688 556</b>	<b>8 132</b>	<b>1 680 424</b>	<b>1 452 694</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>2 402 400</b>	<b>370 809</b>	<b>2 031 591</b>	<b>1 773 194</b>

<i>PASSIF</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Fonds associatifs	480 000	
Fonds de trésorerie		395 562
Réserves	246 732	315 475
Résultat de l'exercice	24 041	15 695
Subventions d'investissement	76 983	94 181
Amortissements dérogatoires	231 357	181 023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 059 114</b>	<b>1 001 935</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>12 000</b>	
Emprunts et dettes assimilées	128 610	321
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	200 101	250 166
Autres dettes	575 397	443 205
Produits constatés d'avance	56 369	77 567
<b>DETTES</b>	<b>960 477</b>	<b>771 259</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>2 031 591</b>	<b>1 773 194</b>

**DOCUMENT CERTIFIE**  
  
**C.A.G.**

## COMPTE DE RESULTAT

<i>RESULTAT COMPTABLE</i>	31/12/2008	31/12/2007
Prestations de services	200 084	264 097
Subventions d'exploitation reçues	2 711 335	2 219 034
Cnasea	1 030 277	875 370
Adhésions, dons	5 846	8 955
Autres activités associatives	5 310	5 279
Autres produits	80 935	34 517
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 033 785</b>	<b>3 410 251</b>
Achats matières premières et fournitures	23 688	12 623
Autres charges externes	763 031	753 052
Impôts, taxes et versements assimilés	152 348	132 428
Rémunérations du personnel	2 294 538	1 929 990
Charges sociales	645 590	486 973
Dotations aux amortissements	116 120	92 088
Dotations aux provisions	1 600	2 382
Autres charges	52	298
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 996 766</b>	<b>3 409 834</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>37 019</b>	<b>417</b>
Produits financiers	3 054	7 906
Produits exceptionnels	58 895	53 346
Charges financières	283	71
Charges exceptionnelles	74 643	45 903
<b>BÉNÉFICE ou PERTE</b>	<b>24 041</b>	<b>15 695</b>
<i>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</i>		
<i>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</i>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	165 687	
Personnel bénévole	57 534	
<b>TOTAL</b>	<b>223 220</b>	n.c.
<i>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</i>		
Bénévolat	57 534	
Prestations en nature	165 687	
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>223 220</b>	n.c.

**DOCUMENT CERTIFIE**  
  
**C.A.C.**

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Les contributions volontaires en bénévolat et la mise à disposition gratuite de locaux ont été comptabilisées au cours de cet exercice. L'information figure au bas du compte de résultat.

### CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Les bases de calcul de certaines subventions intègrent la valorisation des contributions volontaires.

Ce changement de méthode d'évaluation a pour effet en 2008 de contribuer au résultat pour un montant de l'ordre de 23 300 euros.

Les comptes du présent exercice sont présentés suivant les dispositions du nouveau plan comptable.

### PRESENTATION DES PRINCIPALES METHODES

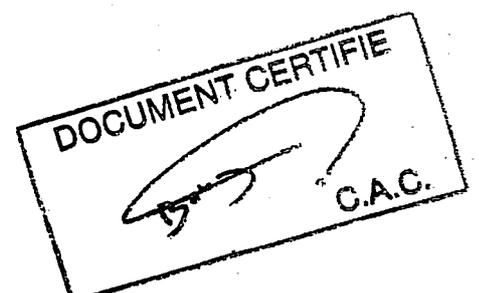
Amortissements dérogatoires : Outre la constatation de l'amortissement pour dépréciation sur la durée probable d'utilisation, les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une dotation exceptionnelle aux amortissements correspondant à leur valeur résiduelle comptable. Cet amortissement dérogatoire figure au passif du bilan.

Subventions de fonctionnement - principe de comptabilisation : Elles sont comptabilisées en produit d'exploitation pour leur totalité dès l'accord de leur attribution. En fin d'exercice, un produit constaté d'avance est enregistré dans les cas suivants :

- respect du principe de rattachement des charges aux produits et prise en compte du rythme des dépenses.
- action subventionnée réalisée pour partie sur l'exercice suivant.

Subventions d'investissements - principe de comptabilisation : Au cours de cet exercice, 2 nouveaux projets d'investissements ont bénéficié d'un financement. Au total, à la clôture de l'exercice, 5 projets de financement par subvention d'investissement sont inscrits au passif du bilan (compte 131).

Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens concernés.



## AUTRES INFORMATIONS

### Droit individuel à la formation :

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés : 2 833 h  
Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande : 2 601 h

Provision retraite : compte tenu de la moyenne d'âge peu élevée de l'effectif, l'engagement en matière de retraite n'est pas considéré comme significatif et n'est donc pas provisionné.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés : Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. L'unique personne salariée ne fait pas partie du Conseil d'Administration.

### Contributions volontaires :

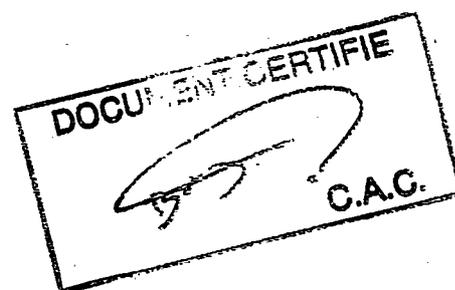
#### 1 - Bénévolat

Des bénévoles participent activement aux activités de l'association soit par une collaboration directe avec les permanents, soit par leur implication dans des actions proposées sous forme de groupe de réflexion et d'actions. La valorisation des heures de bénévolat correspondantes sur la base d'un « coût de remplacement » s'élève à 57 534 euros.

#### 2 - Mise à disposition de biens immeubles par des entités tierces :

Certains partenaires de l'Association mettent à disposition gratuite des locaux techniques sur les sites des chantiers d'insertion à usage de stockage de matériels, vestiaires, sanitaires, douches ...etc.

La valorisation globale de ces biens immeubles s'élève à 165 687 euros.  
Elle a été calculée local par local sur la base du prix du marché au m<sup>2</sup> multipliée par la surface.



## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS ET MOINS-VALUES

<b>IMMOBILISATIONS</b>	<i>Valeur brute début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute fin d'exercice</i>	<i>Réévaluation légale</i>
<i>Actif immobilisé</i>					
Autres immobilisations incorporelles	23 467	10 478		33 944	
Installations techniques, mat., outillage	120 586	18 149		138 735	
Installations générales, agencmts divers	243 036	55 840		298 876	
Matériel de transport	20 813			20 813	
Autres immobilisations corporelles	127 257	59 045		186 302	
Immobilisations financières	32 399	2 776		35 175	
<b>TOTAL</b>	<b>567 557</b>	<b>146 287</b>		<b>713 844</b>	

<b>AMORTISSEMENTS</b>	<i>Montant début d'exercice</i>	<i>Augmentations dotations</i>	<i>Diminutions sorties-reprises</i>	<i>Montant fin d'exercice</i>
<i>Immobilisations amortissables</i>				
Immobilisations incorporelles	18 636	11 236		29 872
Installations techniques, matériel, outillage industriels	64 871	32 785		97 657
Installations générales, agencements aménagements divers	65 900	35 008		100 908
Matériel de transport	8 576	4 506		13 082
Autres immobilisations corporelles	89 074	32 085		121 159
<b>TOTAL</b>	<b>247 057</b>	<b>115 620</b>		<b>362 678</b>

<b>PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>					<i>Plus ou moins-values</i>	
<i>Immobilisations cédées</i>	<i>Valeur d'actif</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeur résiduelle</i>	<i>Prix de cession</i>	<i>Court terme</i>	<i>Long terme</i>
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL</b>						

**DOCUMENT CERTIFIE**  
  
**C.A.C.**

**RELEVÉ DES PROVISIONS  
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES-DEFICITS**

<i>RELEVÉ DES PROVISIONS</i>	<i>Montant début d'exercice</i>	<i>Augmentations dotations</i>	<i>Diminutions reprises</i>	<i>Montant fin d'exercice</i>
Provisions réglementées amortissables dérogatoires	181 023	50 335		231 358
Provisions pour risques et charges		12 000		12 000
Provisions dépréc. clients et comptes rattachés	6 532	1 600		8 132
<b>TOTAL</b>	<b>187 554</b>	<b>63 935</b>		<b>251 490</b>

<i>AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>	<i>Mouvements affectant la provision</i>		<i>PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES pour l'assiette de l'impôt</i>
	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL A REPORTER</b>

<i>DEFICITS ORDINAIRES</i>	<i>Date clôture</i>	<i>Déficits imputables</i>	<i>Déficits imputés</i>	<i>Déficits reportables</i>

**AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES**

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés  
Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs  
Imputation sur la plus-value nette à long terme  
Imputation sur le résultat de l'exercice  
Amortissement réputés différés, créés au titre de l'exercice

DOCUMENT CERTIFIE  
C.A.C.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2008

CHARGES A PAYER	330 690.92
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH	76 017.06
408100 FOURN. - FACT.NON PARV.	76 017.06
DETTES FISCALES ET SOCIALES	253 018.42
428200 PROV.CONGES PAYES	125 702.20
428600 AUTRES CHARGES A PAYER	32 781.01
428620 NOTES DE FRAIS	1 940.04
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	61 571.77
438600 AUTRES CHARGES A PAYER	16 670.64
448610 TAXE S/ SALAIRES	9 330.76
448630 EFFORT DE CONSTRUCTION	5 022.00
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	1 655.44
518600 INTERETS COURUS	1 655.44
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>330 690.92</b>

DOCUMENT CERTIFIE  
  
C.A.C.